

épidémic

e point

# Semaine 37-2023 (11/09/2023 au 17/09/2023)

# Surveillance épidémiologique en région

Auvergne-Rhône-Alpes

# Surveillances régionales

#### Covid-19

En S37 (11 au 17/09/2023), la circulation du SARS-CoV-2 continue de progresser mais moins franchement que les semaines précédentes, tout en restant à un niveau modéré en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette tendance est retrouvée dans toutes les classes d'âges (notamment les moins de 45 ans et les 65 ans et plus) et la majorité des départements.

- → Indicateurs clés <u>page 2</u>
- → Plus d'informations : <u>page 3</u> et <u>page 4</u>
- → Pour en savoir plus : Coronavirus (COVID-19)

## Épidémies hivernales

## Bronchiolite (<2 ans): Début de la surveillance, pas d'alarme

Tendance à l'augmentation des passages aux urgences pour bronchiolite chez les moins de 2 ans, à un niveau encore non épidémique.

→ Plus d'informations dans le <u>Point épidémiologique national</u>

Niveaux épidémiques de bronchiolite, <2 ans, S37



## **Allergies**

Les pollens d'ambroisie sont présents avec un risque d'allergie de niveau élevé pour plusieurs départements de la région (Réseau national de surveillance aérobiologique).

→ Plus d'informations page 6

Risque d'allergie aux pollens au 19 septembre RNSA

□nul ■faible □moyen ■élevé



## Surveillance renforcée des arboviroses

La surveillance des cas de chikungunya, dengue et Zika a commencé le 1<sup>er</sup> mai : au total,123 cas importés de dengue majoritairement importés de Martinique et Guadeloupe et 7 cas de chikungunya ont été identifiés dans la région.

→ Plus d'informations <u>page 5</u>

#### Mortalité toutes causes

En S36, aucun excès de mortalité toutes causes n'est observé.

→ Plus d'informations page 7

## Actualités – Faits marquants

## • Bronchiolite : lancement d'une campagne d'immunisation des nouveau-nés

Après une saison 2022/2023 marquée par une épidémie de forte intensité, le Ministère de la santé et de la prévention lance une campagne d'immunisation pour protéger les nourrissons contre le virus respiratoire syncytial (VRS), principal virus responsable de bronchiolite. Pour en savoir plus

#### · Coupe du monde de rugby

Dans le cadre de la 10ème coupe du monde de rugby qui se déroule en France, Santé publique France a activé un dispositif de surveillance épidémiologique renforcé visant à détecter toute situation épidémique ou tout événement de santé inhabituel. Plus d'informations <u>page 2</u>. En savoir plus sur le dispositif sanitaire mis en place dans la région

#### Publication du point épidémiologique trimestriel sur la santé mentale en Auvergne-Rhône-Alpes

Les passages aux urgences pour les principaux troubles psychiques se maintiennent à un niveau élevé en Auvergne-Rhône-Alpes en 2023, souvent supérieur aux années précédentes. <u>Pour en savoir plus</u>

## • Cas de botulisme alimentaire à Bordeaux. Point de situation au 14 septembre 2023

Suite au signalement de plusieurs cas de botulisme en lien avec la consommation de sardines artisanales dans un restaurant à Bordeaux, Santé publique France rappelle les mesures d'urgence à adopter pour toutes les personnes ayant fréquenté cet établissement et détaille le bilan de la situation. <u>Pour en savoir plus</u>

# 1

# **INDICATEURS CLES EN AUVERGNE-RHONE-ALPES**

Pathologie	Indicateur	S37	Evolution sur 7 jo	ours*
COVID-19	Nouveaux cas confirmés Taux pour 100 000 habitants**	4 380 54	+ 8%	<b>→</b>
	Actes SOS Médecins Part d'activité (% actes)	483 6,2%	inchangé - 0,3 point	<b>→</b>
	Passages aux urgences Part d'activité (% passages) Hospitalisation après passage	449 1,0% 135	+ 4% - 0,1 point - 34 hospit.	<b>→</b>
Bronchiolites (< 2 ans)	Actes SOS Médecins Part d'activité (% actes)	7 1,6%	+ 1 acte - 0,1 point	<b>→</b>
	Passages aux urgences Part d'activité (% passages) Hospitalisation après passage	70 3,2% 20	+ 46% + 0,6 points + 4 hospit	<b>→</b>
Gastro- entérites	Réseau Sentinelles (/100 000 habitants, IC à 95%)	43 [20 ; 66]	+ 26%	<b>→</b>
aiguës	Actes SOS Médecins Part d'activité (% actes)	470 6,0%	+ 58 actes + 0,5 points	<b>→</b>
	Passages aux urgences Part d'activité (% passages)	513 1,2%	- 46 passages - 0,2 points	-
Arboviroses	Au 19 septembre 2023 Nombre de cas importés	123 cas de dengue 7 cas de chikungunya 1 cas de Zika		
Encéphalite à tiques	Au 19 septembre 2023 Nombre de cas confirmés	12 cas		
Allergies	Actes SOS Médecins Part d'activité (% actes)	105 1,3%	-12 % - 0,3 points	<b>\</b>

Tendances : augmentation ; diminution ; stabilité

## Coupe du monde de rugby 2023

Dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> coupe du monde de rugby qui se déroule en France, Santé publique France a activé un dispositif de surveillance épidémiologique renforcé visant à détecter toute situation épidémique ou tout événement de santé inhabituel.

En semaine 37 (du 11/09/2023 au 17/09/2023), la ville de Saint-Etienne a accueilli la rencontre Australie – Fidji, le dimanche 17 septembre à 17h45.

## Activité des urgences hospitalières et de l'association SOS médecins

- L'activité toutes causes confondues des urgences hospitalières du département de la Loire et des structures d'urgences situées dans le périmètre du stade Geoffroy Guichard se situe dans les fluctuations habituelles.
- Le nombre d'actes médicaux toutes causes confondues pour l'association SOS Médecins de Saint-Etienne se situe dans les niveaux habituellement observés.

Activité des urgences hospitalières et de l'association SOS médecins pour les pathologies surveillées

Aucun évènement majeur observé

<sup>\*</sup> Données en semaine 37 (comparées à semaine 36). Si l'indicateur est un nombre, l'évolution est rapportée en % si le nombre est supérieur ou égal à 50 ou en nombre s'il est inférieur à 50 \*\* En raison du changement des recommandations et de la prise en charge des tests de dépistage du COVID-19, le terme « taux d'incidence » n'est plus utilisé.

## COVID-19

En S37 (11/09 au 17/09/2023), la circulation du SARS-CoV-2 continue sa progression en Auvergne-Rhône-Ales, mais de façon moins marquée, tout en restant à un niveau modéré, comparativement aux précédentes vagues épidémiques.

En S37, le nombre de reproduction effectif (nombre moyen de cas secondaires générés par un cas index) pour la région a tendance à diminuer et n'est pas significativement différent de 1 à partir des passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 à 1,09 (IC95% : 0,99-1,2).

#### Cas confirmés en laboratoires (néoSIDEP)

En S37, le nombre de personnes testées positives à SARS-CoV-2 en laboratoire continue d'augmenter (+8% en une semaine) mais de façon moindre que la semaine précédente et demeure à un niveau modéré (4 390 cas en S37 vs 4 057 en S36 et 2 847 en S35). Le nombre de personnes dépistées continue d'augmenter modérément (14 734 dépistés en S37 vs 13 443 en S36 et 10 478 en S35). Ainsi, le taux de cas confirmés d'infection à SARS-CoV-2 rapporté à la population totale augmente de 8% en S37 à 54 cas/100 000 habitants (vs 50 cas/100 000 en S36) ainsi que le taux de personnes dépistées (181 dépistés/100 000 habitants en S37 vs 165 en S36). Le taux de positivité diminue légèrement à 29,8 pour 100 testés en S37 (vs 30,2% en S36, -0,4 point par rapport à la semaine précédente).

Les taux de personnes dépistées et de cas confirmés sont croissants avec l'âge et plus élevés chez les personnes de 70 ans et plus : ils atteignent 669 dépistés /100 000 et 161 cas /100 000 chez les 90 ans et plus en S37.

En S37, le taux de personnes testées positives est plus élevé dans le Rhône (70/100 000), l'Isère (61/100 000) et la Loire (59/100 000), les taux dans les autres départements étant compris entre 39 en Savoie et 47/100 000 en Haute-Savoie (Tableau 1).

Tableau 2 : Indicateurs clés de surveillance virologique des infections à SARS-CoV-2 en Auvergne-Rhône-Alpes en S37-2023, par département. Source : néoSIDEP, données au 20/09/2023\*

Département	Nombre de personnes testées	Nombre de cas confirmés d'infection à SARS-CoV-2	Taux de dépistage (pour 100 000 habitants)	Taux de positivité (% personnes testées)	Taux d'incidence, tous âges (pour 100 000 habitants)	Variation taux d'incidence tous âges S36-S37*
Ain (01)	922	276	139	29,9%	41	+ 18%
Allier (03)	634	151	191	23,8%	46	+ 13%
Ardèche (07)	440	141	133	32,1%	43	+ 12%
Cantal (15)	221	56	154	25,3%	39	+ 10%
Drôme (26)	760	225	145	29,6%	43	+ 7%
Isère (38)	2 574	781	200	30,3%	61	+ 19%
Loire (42)	1 591	452	207	28,4%	59	+ 11%
Haute-Loire (43)	336	97	148	28,9%	43	- 3%
Puy-de-Dôme (63)	969	303	144	31,3%	45	+ 21%
Rhône (69)	4 130	1 340	216	32,5%	70	+ 7%
Savoie (73)	617	171	140	27,7%	39	+ 2%
Haute-Savoie (74)	1 540	397	181	25,8%	47	- 16%

<sup>\*</sup> Test en laboratoire uniquement.

Nota: Les indicateurs de cas confirmés doivent être interprétés avec prudence, ils ne reflètent que les cas confirmés biologiquement en laboratoire et ne sont pas exhaustifs en dehors (moins de tests dans l'ensemble et un recours aux tests pouvant varier dans le temps et selon les territoires; non prise en compte des autotests et tests réalisés hors laboratoires de biologie médicale). De même, les données sur les tests positifs et négatifs étant disponibles à partir de la S35, le taux de positivité et le taux de dépistage doivent être interprétés avec beaucoup de prudence. Ces données permettent toutefois d'apprécier les tendances d'évolution du taux d'incidence.

Les données départementales sont disponibles sur <u>GEODES</u>, le géo-portail de Santé publique France : choisir indicateur COVID-19, et découpage géographique département

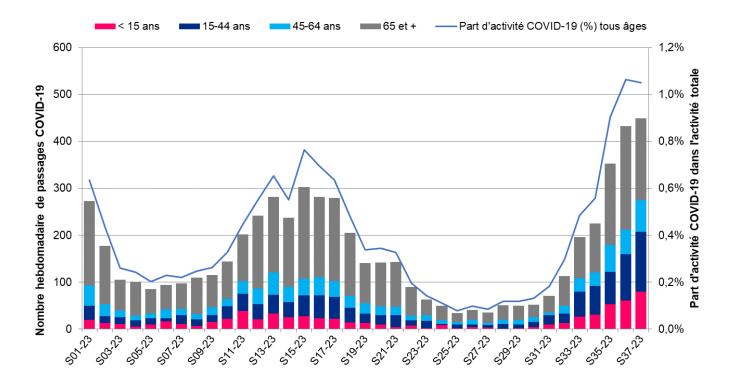
## COVID-19

#### Passages aux urgences, actes SOS Médecins

Avec 449 passages aux urgences pour suspicion de COVID-19, le nombre de passages poursuit son augmentation dans toutes les classes d'âge en S37 mais de façon moins marquée que les semaines précédentes (433 passages en S36 et 353 passages en S35, Figure 1). Le taux de passage pour suspicion de COVID-19 est de 1,0% en S37, en retrait de 0,1 point en une semaine (1,1% en S36, 0,9% en S35).

Le nombre d'actes SOS Médecins est stable dans la région, avec 483 actes pour suspicion de COVID-19 en S37 (485 actes en S36, 332 actes en S35). Le taux d'actes SOS Médecins pour suspicion de COVID-19 est de 6,2% en S37, en retrait de 0,3 point en une semaine (6,5% en S36, 4,8% en S35).

**Figure 1 :** Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classes d'âge en Auvergne-Rhône-Alpes, du 02/01/2023 au 17/09/2023 - Source : réseau Oscour®, au 20/09/2023



#### Cas groupés d'infections respiratoires aiguës (IRA) en établissements médico-sociaux (EMS)

La surveillance des cas groupés d'IRA inclut maintenant la COVID-19 (<u>nouveau protocole</u>), la survenue d'au moins 3 cas d'IRA, quelle que soit la cause (COVID-19, grippe, VRS, autres ou non objectivée) parmi les résidents d'EMS dans un délai de 4 jours nécessite une déclaration sur le <u>portail des signalements</u>. Depuis le lancement de la nouvelle surveillance (semaine 19), 107 épisodes de cas groupés d'IRA dans les EMS ont été signalés dans la région, dont 93 (87%) dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 5 (5%) épisodes dans d'autres EHPA et 9 (8%) épisodes dans les établissements d'hébergement pour personnes handicapées (HPH).

Parmi l'ensemble de ces épisodes, 95 (89%) étaient attribués au SARS-CoV-2 / COVID-19, aucun n'était attribué à la grippe ou au VRS. Une tendance à la stabilisation du nombre de signalements de cas groupés d'IRA est observée ces quatre dernières semaines (37 nouveaux signalements en S34 et S35, 36 en S36 et S37).

## SURVEILLANCE RENFORCEE DES ARBOVIROSES

En Auvergne-Rhône-Alpes, le moustique *Aedes albopictus* (« moustique tigre ») continue de s'implanter dans de nombreuses communes de la région. La surveillance renforcée (du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre) a pour objectif de prévenir ou de limiter l'instauration d'un cycle autochtone de transmission des arbovirus.

→ Conduite à tenir pour les professionnels de santé devant des cas de chikungunya, dengue ou zika

## Situation en Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis le début de la surveillance renforcée et jusqu'au 19/09/2023, ont été signalés (Tableau 2) :

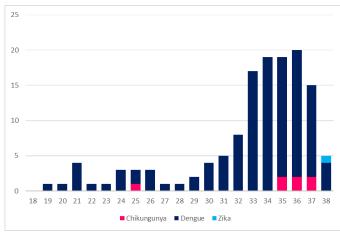
- 123 cas confirmés de dengue importés dont plus de la moitié de retour de Martinique et Guadeloupe (Tableau 3)
- 7 cas confirmé de chikungunya importés de Thaïlande, Sénégal, Côte d'Ivoire, Tchad et Inde.
- 1 cas confirmé de Zika importé de Guinée.

L'EIRAD a été sollicitée sur 142 lieux de déplacement de cas virémiques signalés (Tableau 4). Des prospections autour de cas ont identifié la présence de moustiques adultes et 36 traitements adulticides ont alors été effectués dans 8 départements de la région.

**Tableau 2 :** Nombre de cas d'arboviroses confirmés / probables importés par département en Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2023 au 19/09/2023

	Cas confirmés / probables importés		
Département	Dengue	Chikungunya	Zika
Ain	8	0	0
Allier	4	1	0
Ardèche	4	0	0
Cantal	1	0	0
Drôme	5	0	0
Isère	16	1	1
Loire	6	0	0
Haute-Loire	5	0	0
Puy-de-Dôme	7	0	0
Rhône	51	4	0
Savoie	6	1	0
Haute-Savoie	10	0	0
Total	123	7	1

**Figure 2** : Nombre de cas confirmés/probables importés de dengue, chikungunya et Zika par semaine de signalement en Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2023 au 19/09/2023



**Tableau 3**: Répartition des cas importés de dengue par pays ou zone de séjour, Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2023 au 19/09/2023 (n=123)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas	
Martinique	40	
Guadeloupe	30	
Thaïlande	10	
Guyane française	7	
Mexique	6	
Costa-Rica	4	
Égypte	4	
Inde	3	
Côte d'Ivoire	3	
Autres pays	16	

**Tableau 4 :** Surveillance entomologique autour des cas d'arboviroses signalés par département en Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2023 au 19/09/2023

	Investigations entomologiques			
Département	Nombre d'enquête de l'EID*	Traitements larvicides	Traitements adulticides	
Ain	7	6	2	
Allier	4	4	0	
Ardèche	8	6	1	
Cantal	2	2	0	
Drôme	13	10	0	
Isère	16	13	4	
Loire	11	7	2	
Haute-Loire	3	0	0	
Puy-de-Dôme	9	8	1	
Rhône	41	37	20	
Savoie	12	9	5	
Haute-Savoie	16	6	1	
Total	142	108	36	

<sup>\*</sup> plusieurs interventions possibles par cas pour des cas passés pendant leur virémie en Auvergne-Rhône-Alpes

#### Pour en savoir plus

- Epidémies de dengue en Martinique et en Guadeloupe : Point épidémiologique au 1er septembre
- Des informations actualisées sont disponibles sur le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : Moustique tigre et arboviroses
- Les données de surveillance sont disponibles sur le site de Santé publique France

# **ALLERGIES**

#### Surveillance environnementale

La saison pollinique de l'ambroisie se poursuit. Ainsi, le risque d'allergie sera élevé dans l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire et le Rhône, imposant pour les personnes allergiques un suivi de leur traitement prescrit par leur médecin. La concentration de pollens d'ambroisie est cependant prévue à la baisse la semaine prochaine.

Concernant les autres pollens type graminées, plantains, orties et armoises, la saison se termine et le risque allergique est faible.

#### Bulletin allergo-pollinique du Réseau de Surveillance Aérobiologique (RNSA)

- Lien vers le bulletin : cliquer ici
- Carte de vigilance des pollens : cliquer ici

#### Cartographie d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes sur la qualité de l'air

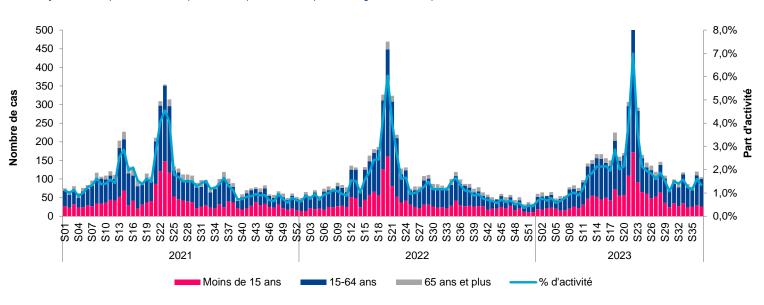
• Indices de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes : cliquer ici

#### Surveillance sanitaire

#### Surveillance ambulatoire

Sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de cas d'allergies diagnostiquées par les associations SOS Médecins est stable depuis la semaine 30 (du 24 au 30 juillet). La part dans l'activité SOS Médecins est comprise entre 1,1% et 1,6% depuis ces 7 dernières semaines. Elle est similaire à celles des 2 saisons précédentes à la même période.

Figure 3 : Nombre hebdomadaire d'actes diagnostiqués « allergies » par les associations SOS Médecins de la S01-2021 (4 au 10 janvier 2021) à la S37-2023 (11 au 17 septembre 2023) en Auvergne-Rhône-Alpes – Source : SOS Médecins au 19/09/2023



#### Informations et recommandations du Ministère de la Santé

Informations générales sur les Pollens et Allergies : page du Ministère de la santé : cliquez ici

**Recommandations sanitaires :** Les allergiques doivent suivre les conseils pratiques pour mieux se protéger des pollens et limiter leur exposition Attention aussi à la pollution atmosphérique qui pourra exacerber les allergies aux pollens dans certaines grandes villes. conseils de prévention : <u>cliquez ici</u>

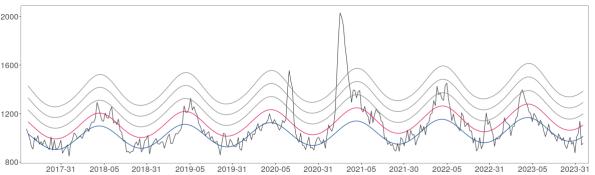
## **MORTALITE TOUTES CAUSES**

## Synthèse des données disponibles

En Auvergne-Rhône-Alpes, en semaine 34 (du 21 au 27 août), un excès significatif de mortalité toutes causes de niveau modéré est observé, tous âges confondus et chez les 65 ans et plus. En semaines 35 et 36 (du 28 août au 10 septembre), aucun excès n'est observé.

Compte-tenu des délais habituels de transmission des données, les effectifs de mortalité observés pour les 3 semaines précédentes sont encore incomplets. Il convient donc de rester prudent dans l'interprétation de ces observations.

Figure 4 : Nombre hebdomadaire de décès toutes causes tous âges en Auvergne-Rhône-Alpes (Source : INSEE)



Nombre observé — Nombre attendu — Nombre attendu + 2\* k \* écart-types, 1<=k<=4</li>

<u>Consulter</u> <u>les</u> <u>données</u> nationales :

- Surveillance des urgences et des décès SurSaUD® (Oscour, SOS Médecins, Mortalité) : cliquez ici
- Surveillance de la mortalité : cliquez ici

Certification électronique des décès 1 depuis 2007. l'application CertDc permet aux médecins de saisir en ligne un certificat de décès et d'en transmettre immédiatement le volet médical auprès des services en charge de l'analyse des causes de décès (CépiDc-Inserm) et de la veille sanitaire (Santé publique France). Ce dispositif présente plusieurs avantages pour les médecins. Pour en savoir plus.

Parution du <u>Décret n° 2022-284</u> du 28 février 2022 relatif à l'établissement du certificat de décès



#### Remerciements:

Nous remercions les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance :

- Services d'urgences du réseau Oscour®,
- Associations SOS Médecins,
- Services de réanimation,
- le Réseau Sentinelles de l'Inserm,
- Le CNR Virus des infections respiratoires (Laboratoire de Virologie-Institut des Agents Infectieux, HCL)
- Les établissements hébergeant des personnes âgées
- Les mairies et leur service d'état civil
- L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
- L'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance
- Les équipes de l'ARS ARA notamment celles chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale
- L'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD)

#### Directrice de la publication :

Caroline SEMAILLE Santé publique France

Responsable:
Christine SAURA

Thomas BENET

#### Comité de rédaction :

Elise BROTTET
Delphine CASAMATTA
Erica FOUGERE
Manon GOURAUD
Philippe PEPIN
Noémie ROSSELLO
Garance TERPANT
Alexandra THABUIS
Emmanuelle VAISSIERE
Jean-Marc YVON

#### Diffusion:

Cellule régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Tél. 04.72.34.31.15

<u>cire-</u> <u>ara@santepubliquefrance.fr</u>

Retrouvez-nous sur : santepubliquefrance.fr

Twitter:
@sante-prevention